

AVIS PUBLIC



VENTE À L'ENCAN

**Le mercredi 9 octobre 2019,
À compter de 10 h 30**

AVIS est donné que l'arrondissement de Saint-Léonard procédera, conformément à l'article 461 de la *Loi sur les cités et villes*, à une vente à l'encan selon les indications données ci-dessous afin de se départir de biens désuets qui ne sont plus utilisés par l'arrondissement ainsi que de biens récupérés sur le domaine public et non réclamés.

Lieu, date et horaire de la vente : 8925, rue Pascal-Gagnon, le 9 octobre 2019 à 10 h 30 (visite entre 10 h 00 et 10 h 30);

Conditions de la vente :

- Paiement comptant seulement, immédiatement après la vente;
- TPS et TVQ applicables sur le prix de vente;
- Mises irrévocables;
- Prise de possession des biens acquis immédiatement suite au paiement;
- Aucun transport fourni hors du bâtiment;
- Biens vendus tel quel, sans garantie légale;
- Ventes définitives.

Montréal, le 24 septembre 2019.

**La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate**

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard